MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

# RAPPORT

SUR

# LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1826.

2

# RAPPORT

PRÉSENTÉ A S. EXC.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

PAR

L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

SUR LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1826.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

JUILLET 1828.

# RAPPORT

PRÉSENTÉ

À SON EXCELLENCE

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

*Sur les Vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1826.*

---

MONSEIGNEUR,

L'Académie royale de médecine vient soumettre à l'examen et à l'approbation de Votre Excellence le résultat des mesures qui ont été prises et des efforts qui ont été faits pour la propagation de la vaccine en France, pendant le cours de l'année 1826.

Lorsque, l'année dernière, à pareille époque, l'Académie remplit ce devoir que lui imposent les attributions dont elle est investie, la variole venait d'étendre ses ravages sur la plus grande partie de la France, et de

soumettre la vaccine à l'une des plus décisives épreuves qu'elle ait eu à subir depuis sa naissance : cette méthode avait tenu ce que devaient en attendre les hommes impartiaux et sages qui en avaient suivi les progrès depuis le moment de sa découverte ; elle s'était montrée tutélaire pour le nombre immense de ceux qui en avaient subi l'influence. Mais de rares exceptions dont on avait exagéré l'importance et le nombre venaient de ranimer des préventions que le temps et l'expérience paraissaient avoir éteintes.

L'Académie avait à convaincre d'erreur des esprits trompés par des observations inexactes ou des rapports infidèles ; elle avait à publier de nouveau, à accumuler une fois encore les faits irrécusables qui attestent la puissance de la vaccine ; elle avait enfin à recommencer l'œuvre de vingt-cinq années de soins et de recherches.

Si, plus heureuse aujourd'hui, elle trouve dans les renseignemens qui lui sont parvenus, et dans les résultats qu'elle peut offrir à Votre Excellence, des motifs puissans d'espérer pour la vaccine un meilleur avenir, si, dans le seul espace d'une année, elle a pu se convaincre que, en ceci comme en tout ce qui touche à l'intérêt bien entendu des hommes, la vérité peut être momentanément obscurcie, mais ne peut rester toujours méconnue, elle ne saurait se dissimuler que de nombreux obstacles sont à vaincre.

Les soins de l'autorité administrative et le zèle des médecins ont aplani les plus grandes difficultés : Votre Excellence verra sans doute dans ce rapport que l'i

fluence de ces mêmes secours est plus que jamais indispensable pour surmonter celles qui restent encore.

## PREMIERE PARTIE.

Le soin que MM. les Préfets prennent de rappeler à leurs administrés les avantages immenses de la vaccine et l'importance que le gouvernement attache à sa propagation est, chaque année, l'un des plus puissans moyens d'en favoriser et d'en étendre la pratique dans les départemens. Les alarmes répandues par les épidémies de variole en 1825 ne pouvaient qu'augmenter encore la sollicitude de ces magistrats et les engager à recommander par des circulaires pressantes l'emploi du préservatif de la variole.

Ces mesures en effet ont été prises par les préfets de l'Allier, des Ardennes, de l'Ariége, du Cantal, de la Gironde, de l'Indre, de Lot-et-Garonne, de la Meurthe, de la Meuse, de la Moselle, de la Sarthe et des Vosges, et, nous aimons à le croire, par beaucoup d'autres encore qui sans doute n'auront pas jugé nécessaire d'en informer l'Académie.

Des Comités de vaccine, dont les travaux ont concouru depuis long-temps à stimuler le zèle des vaccinateurs, et à répandre une évidence incontestable sur les avantages de la vaccine, ont été maintenus, rétablis ou créés dans beaucoup de départemens; dans beaucoup d'autres, des dépôts de vaccin ont été établis, afin que les officiers de santé pussent avoir constamment à leur

disposition les moyens propres à arrêter promptement les progrès de la variole, dans le cas où elle viendrait à se manifester dans les communes où ils résident.

Dans tous enfin, des vaccinateurs spéciaux ont été chargés par les préfets de parcourir un certain nombre de communes dont le service leur a été confié, d'y multiplier les vaccinations, d'éveiller la sollicitude des parens et de porter la persuasion dans les familles.

Des mesures plus actives encore et des soins plus efficaces ont été pris dans le département des Vosges.

Une circulaire pleine de vues sages a été adressée par le préfet à MM. les sous-préfets, maires, membres des Comités de vaccine, et vaccinateurs du département; l'Académie se plaît à en indiquer quelques-unes des dispositions principales : heureuse de trouver à-la-fois l'occasion de donner un éloge mérité, et de présenter un exemple à suivre!

Il est enjoint aux vaccinateurs du département des Vosges de se transporter deux fois par an, à huit jours d'intervalle, dans les communes dont la population excède six cents habitans, et deux fois tous les deux ans, dans celles dont la population est au-dessous de ce nombre. Le premier voyage est destiné aux vaccinations, et le second à la vérification de leurs résultats. Lorsque des vaccinations auront été faites dans quelques communes par d'autres personnes que les vaccinateurs nommés par les Comités d'arrondissement, ceux-ci devront s'y transporter, et, avec l'assentiment des parens, constater le succès de ces opérations.

Les vaccinateurs devront prévenir les maires de leur arrivée, et ceux-ci l'annonceront huit jours d'avance aux habitans de leurs communes. MM. les curés et desservans sont invités à en donner connaissance à leurs paroissiens en leur recommandant de conduire aux vaccinateurs ceux de leurs enfans qui n'auraient pas encore été vaccinés.

A la première apparition de la petite vérole dans une commune, le maire doit en prévenir immédiatement le préfet ou le sous-préfet, qui prennent aussitôt des mesures pour que les vaccinateurs soient envoyés sur les lieux, que les précautions d'ordre et de police nécessaires soient employées, et que l'on s'occupe de la vaccination de tous les individus qui n'auraient pas eu la variole ou n'auraient pas été vaccinés.

Enfin les vaccinateurs sont tenus de délivrer à toutes les personnes qui auront été vaccinées par eux avec succès un certificat, dans lequel le résultat de l'opération sera rigoureusement constaté.

Si MM. les préfets ont cru qu'il était de leur devoir d'employer tous les moyens propres à garantir leurs administrés des atteintes funestes de la variole, lors même que le danger paraissait éloigné, on conçoit qu'ils ont dû se montrer plus zélés encore et plus sévères dans le choix des mesures propres à arrêter les progrès de la maladie, lorsqu'elle s'était manifestée et que le danger était imminent.

C'est en effet ce qui est arrivé dans plusieurs départemens, et spécialement dans celui de l'Indre. La petite

vérole s'étant déclarée à Châteauroux, des médecins furent aussitôt chargés par le préfet de se rendre dans les familles où se trouvaient des enfans non vaccinés, d'y faire toutes les démarches nécessaires pour éveiller la sollicitude des parens et les convaincre des avantages de la vaccine. En même temps, toutes les écoles ont été visitées avec soin, et les enfans non vaccinés qui les fréquentaient, soumis à l'inoculation vaccinale. Défense a été faite aux variolés de sortir de leurs maisons avant la dessication complète de leurs pustules et même la chute des croutes; enfin il a été annoncé que, si des variolés, enfreignant les dispositions prises par le préfet, étaient trouvés dans les lieux publics, ils seraient incontinent conduits à l'hôpital, et reçus dans une salle préparée pour leur traitement.

MM. les sous-préfets et les maires ont en général secondé les intentions philantropiques de MM. les préfets : les uns, en mettant l'empressement le plus louable à fournir aux vaccinateurs les moyens de répandre les avantages de la vaccine ; les autres, en les accompagnant eux-mêmes dans leurs tournées, afin de vaincre par leur présence et par l'exemple de leur zèle la résistance de quelques-uns de leurs administrés.

La pratique de la vaccine obligeant les médecins qui s'y livrent à des déplacemens fréquens et à une perte de temps que rendent quelquefois considérable les distances à parcourir, le mauvais état des chemins, et l'isolement des habitations disséminées sur une surface étendue ou sur un sol d'un accès difficile, il était juste,

il était indispensable même que les vaccinateurs fussent indemnisés de leurs peines. Aussi, déterminés par cette considération, plusieurs conseils généraux ont voté des fonds destinés à encourager la propagation de la vaccine : c'est ainsi qu'une somme de 6,000 fr. a été allouée, pour cet objet, par le conseil général du département de la Meurthe; qu'une somme de 4,000 fr. a été votée par ceux de Seine-et-Oise et de la Dordogne; une somme de 3,000 fr., par ceux des Ardennes, de Lot-et-Garonne et du Pas-de-Calais; de 2,000 fr., par celui de Tarn-et-Garonne; de 1,800 fr., par celui de Seine-et-Marne; de 1,500 fr., par celui de l'Indre; de 1,400 fr., par celui de l'Isère; de 1,200 fr., par ceux du Haut-Rhin et des Côtes-du-Nord; de 1,100 fr. par celui du Cantal; de 1,000 fr., par celui de la Moselle; de 938 fr, par celui de l'Aube; et des sommes moindres par quelques autres encore.

Ces encouragemens donnés à l'extension d'une découverte aussi incontestablement utile, ces indemnités accordées à des sacrifices réels sont sans contredit le moyen le plus efficace de multiplier les vaccinations : ainsi se trouve vaincue l'indifférence de la classe laborieuse et pauvre qui trouve sans frais et sans déplacement le préservatif contre les atteintes d'une maladie cruelle; ainsi se trouve récompensé et stimulé le zèle des hommes qui consacrent à porter la vaccine dans les campagnes le temps le plus utile et le plus beau de leur existence.

Nous ne saurions nous dispenser de faire remarquer

que, depuis l'introduction de la vaccine en France, les progrès de cette découverte ont été presque toujours en proportion des récompenses accordées par le Gouvernement ou des sacrifices qui ont été faits par les autorités locales.

En plaçant ici cette observation, Monseigneur, l'Académie ne se propose pas seulement d'appeler l'attention de Votre Excellence sur le moyen le plus propre à assurer le succès de la vaccine, mais elle veut encore la présenter pour toute réponse à ceux de ses collaborateurs qui, guidés sans doute par les sentimens les plus louables, pensent que des voies de rigueur doivent être adoptées pour vaincre l'insouciance ou les préjugés du peuple, et ont cru devoir faire à l'Académie diverses propositions dans ce sens.

En général, le clergé a secondé de l'autorité puissante de son opinion, et de l'influence plus puissante encore de ses conseils et même de son exemple, les mesures qui ont été prises pour la propagation de la vaccine. MM. les ecclésiastiques ont fait, pour ce préservatif, ce qu'on devait attendre d'hommes éclairés, dont la mission ici bas semble être de répandre le bien, et dont l'esprit doit être imbu de ce principe autrefois proclamé par la Sorbonne, dans une circonstance à-peu-près semblable, *que ce qui peut être utile aux hommes ne saurait offenser Dieu.*

Nous citerons, comme s'étant particulièrement distingués :

M. Cochin, curé à Mottereau ( Eure-et-Loir ) ;

MM. Creuzat, curé de Raon-aux-Bois ( Vosges );
Pannetrat, curé de Neuffontaine ( Nièvre );
Agreil, curé à Tournon ( Ardèche );
Benoist, curé à Saint-Clément de la Place ( Maine-et-Loire );
Marc, desservant à Feings ( Orne );
Placais, desservant à Dissé ( Sarthe );
Benard, curé à Sagy ( Seine-et-Oise ).

Ces hommes recommandables, dont le plus grand nombre a déjà donné des preuves d'un zèle souvent signalé par l'Académie, ne se sont pas bornés à de simples exhortations, mais ils ont eux-mêmes pratiqué de nombreuses vaccinations.

Les preuves les plus nombreuses d'un zèle actif et presque toujours désinterressé devaient être attendues des médecins qui se livrent à la pratique de la vaccine, puisqu'ils ont presque tous les jours sous les yeux des témoignages irrécusables de l'utilité de cette méthode. Aussi, en 1826, comme dans les années précédentes, la vaccine leur a-t-elle dû ses plus remarquables succès.

Dans le grand nombre de ceux qui se sont fait distinguer et qui paraissent avoir des droits à la bienveillance de l'administration, l'Académie doit citer MM. Godin, médecin, et Robert, officier de santé, à Châteauroux, lesquels, pendant une épidémie de variole qui s'était déclarée dans cette ville, ont tout mis en œuvre pour s'opposer à la propagation de la maladie. Instances, démarches, moyens de persuasion pour amener les pères et mères à faire vacciner leurs enfans, tout a été em-

ployé par eux avec un zèle digne des plus grands éloges.

L'Académie doit recommander également M. Hennequin, médecin à Charleville, dont l'activité et les efforts pour la propagation de la vaccine ne se sont pas démentis depuis un grand nombre d'années. Non-seulement ce médecin pratique tous les ans un grand nombre de vaccinations gratuites, mais il est encore chargé d'un dépôt de fluide vaccin, et par conséquent d'une correspondance active avec MM. les sous-préfets et les vaccinateurs, et à laquelle il apporte des soins et une exactitude que l'on ne saurait trop apprécier.

Les mêmes éloges sont dus à M. Labesque d'Agen (Lot-et-Garonne). Ce médecin a pratiqué 2490 vaccinations en 1826: il porte la vaccine partout où ce préservatif peut être utile; enfin ses succès et sa constance sont parvenus dans beaucoup d'endroits à vaincre l'opiniâtreté de l'ignorance ou des préjugés, et à rendre plus rares, dans le département de Lot-et-Garonne, les ravages de la petite vérole.

Nous citerons encore M. Barillon, chirurgien à Cloyes (Eure-et-Loir), qui a pratiqué 348 vaccinations dans quinze communes séparées les unes des autres par des distances plus ou moins considérables et des lieux difficiles; ces vaccinations, entreprises pendant les chaleurs les plus ardentes de l'été et le froid le plus rigoureux de l'hiver, ont toutes été faites avec le plus grand soin et avec le désintéressement le plus louable, puisqu'il n'est aucune de ces opérations qui n'ait été gratuite.

Dans l'impossibilité de signaler comme elle le voudrait tous les traits de désintéressement et de zèle qui appartiennent à ses collaborateurs, l'Académie se contentera de mentionner les noms de MM. Cellier et Icard (de la Gironde); Fau (Ariége); Boé, Daubas et Cogoreux (Tarn-et-Garonne); Cayrel (de la Haute-Garonne); Galzain (Morbihan), Duchemin et Legrand (Oise); Frebault (Nièvre); Corbes (Ile et-Vilaine); Nourry et Golfier (Côtes-du-Nord); Commoy et Grandclaude (Jura); Olombel (du Tarn); Beauregard (Seine-et-Marne), qui tous ont donné des preuves de dévouement, soit pour surmonter les difficultés opposées par des populations pauvres et ignorantes et les obstacles nombreux offerts par les distances ou les localités, soit pour répandre la vaccine dans des lieux où elle avait à peine pénétré, ou pour conserver avec soin la matière vaccinale et la tenir à la disposition des vaccinateurs, soit enfin pour soustraire des populations entières au péril imminent des épidémies varioliques.

Tels sont, Monseigneur, les détails administratifs les plus importans qu'ait pu nous fournir la correspondance entretenue avec Votre Excellence par MM. les préfets, et avec l'Académie par les personnes qui se sont occupées de la vaccine. C'est ainsi que, par des voies de persuasion, par l'autorité de l'exemple ou des conseils, par des récompenses distribuées à propos, par l'activité la plus recommandable à rechercher et à poursuivre même, malgré les difficultés de tout genre, les occasions d'employer la vaccine, enfin, dans quelques

cas rares, par des mesures de rigueur que commandait la nécessité, l'on est parvenu à arrêter les ravages toujours menaçans de la variole, et à généraliser, dans la plus grande partie de la France, l'emploi d'une méthode dont les avantages deviennent tous les jours plus évidens.

## SECONDE PARTIE.

Les recherches qui ont accompagné la découverte de la vaccine, et toutes celles qui ont été faites depuis cette époque, attestent la régularité de cette éruption; les observations nombreuses des médecins qui se sont livrés à la pratique de la vaccine en 1826 n'ont pas démenti le résultat des premières recherches; le développement et la marche du bouton vaccin leur ont paru aussi régulières que dans le cours des années précédentes.

Cette régularité toutefois ne s'est pas montrée invariable, et quelques exemples de précocité ou de retard dans le développement de l'éruption vaccinale ont été communiqués à l'Académie.

Deux enfans vaccinés par M. Hennequin, de Charleville, lui ont amplement fourni de la matière vaccinale, l'un au cinquième, et l'autre au sixième jour de l'opération.

Dans des circonstances opposées, le développement des boutons vaccins, qui a ordinairemen lieu le troisième jour après l'inoculation, s'est fait plus ou moins attendre.

Les membres du Comité de vaccine du département de l'Allier ont vu les signes d'infection se manifester

seulement au septième, huitième et neuvième jour après l'insertion du virus. M. Pignot ( de l'Indre ), le douzième; M. Mourry ( Côtes-du-Nord ), le quatorzième; les membres du Comité de vaccine de la Meurthe, le quinzième et le vingtième ; M. Cathala ( du Tarn ), le vingt-neuvième.

S'il s'est trouvé des individus chez lesquels le vaccin n'a décélé sa présence qu'à une époque plus ou moins éloignée de celle où l'éruption se manifeste ordinairement, il en est d'autres qui ont opposé à l'action de ce virus une résistance particulière : des exemples assez nombreux de ces anomalies nous ont été communiqués par MM. Godin, Pignot et Decluzelle ( de l'Indre ); Hennequin ( des Ardennes ) ; Escoffier ( Loire ) ; Nourry ( Côtes-du-Nord ) ; Damian ( Hérault ). L'inoculation vaccinale, dans les cas dont nous parlons, n'a été suivie le succès qu'après des tentatives souvent réitérées.

Les observations de M. Damian, qui confirment cette résistance à éprouver les effets de la vaccine, diffèrent cependant des autres en ce que cette résistance n'a pu être vaincue par des vaccinations nombreuses. Les deux sœurs dont parle ce médecin, et chez lesquelles la vaccine n'a produit aucune impression apparente, sont restées impunément exposées à l'influence de deux épidémies varioliques qui se sont succédé à peu d'intervalle dans la commune qu'elles habitent ; et l'on doit remarquer qu'elles avaient eu des rapports fréquens et intimes avec des personnes atteintes de la variole.

A ces observations qui démontrent dans quelques

individus une sorte d'inaptitude à recevoir l'impression de la vaccine, les médecins qui s'occupent de cette branche de l'art peuvent quelquefois opposer des exemples tout contraires d'individus chez lesquels la vaccine offre une exubérance d'action qui se manifeste soit par des éruptions secondaires, soit par des éruptions générales.

M. Portal, chirurgien dans le département du Tarn, rapporte qu'il vaccina un enfant de quinze mois au mois d'avril 1826 ; deux boutons d'une vaccine fort belle se manifestèrent à chaque bras ; l'éruption parcourut sa marche ordinaire. Quinze jours après la chute des croûtes, on vit reparaître, sur chaque cicatrice du bras gauche, deux nouveaux boutons de vaccine parfaitement semblables aux premiers, dans leur apparence, leur développement, leur marche et leur durée.

Un enfant de dix-huit mois fut vacciné, en 1826, par M. Landes, chirurgien à Castres ( Tarn ). L'apparition des boutons qui eut lieu à chacune des piqûres faites au bras fut accompagnée du développement d'une éruption offrant toutes les apparences de la vaccine, et dont les croûtes en tombant ont laissé voir des cicatrices offrant la ressemblance la plus exacte avec celles qui résultent de cette éruption.

La correspondance de l'Académie contient un grand nombre de faits analogues ; nous nous dispenserons de les mentionner, parce qu'ils sont bien connus.

On sait que le dévelopement régulier de la vaccine imprime à l'économie un mouvement intestin, une action particulière qui se manifeste ordinairement par

le léger accès fébrile qui précède et accompagne souvent l'éruption. Des observateurs attentifs ont cru en reconnaître encore les effets dans la disparution subite ou graduelle de quelques maladies après l'inoculation vaccinale; un grand nombre d'observations qui semblent démontrer cette vertu curative de la vaccine ont été transmises à l'Académie.

Une jeune fille, sur le bras droit de laquelle existait une dartre de figure ronde et assez étendue, vint réclamer les soins de M. Caillot, officier de santé à Pierre-Segade (Tarn.) Ce médecin fit autour de la maladie dix piqûres avec une lancette chargée de virus vaccin; dix boutons se développèrent et parcoururent leur marche accoutumée; à leur dessication, la dartre avait complétement disparu.

Des résultats aussi favorables, dans des circonstances analogues ou différentes, paraissent avoir été obtenus par M. Salomon, médecin à Lautrec, Albouy à Puy-Laurens, Decarrier à Mazamet, Cochin à Mottereau, Decerfz à la Châtre, Jauzion à Saint-Paul-d'Aunalte, Godin à Châteauroux. Si l'on s'en rapporte aux observations de ces médecins, des engorgemens glanduleux, les goïtres encore peu développés, des ophtalmies et des coqueluches opiniâtres, enfin des fièvres intermittentes qui avaient résisté à la plupart des moyens ordinaires, auraient disparu ou diminué d'intensité sous l'influence de la vaccine.

Des faits de ce genre ont été recueillis en si grand nombre dans les rapports de l'ancien Comité central de

vaccine, que nous avons cru devoir nous dispenser de les multiplier encore. Entièrement d'accord avec nos prédécesseurs sur le degré d'importance que l'on doit attacher à ces observations, nous n'y voyons, comme eux, que l'effet d'une stimulation salutaire, que l'on peut assimiler à celle que l'art, par certains moyens thérapeutiques, et la nature, par certaines maladies, impriment quelquefois à l'économie.

Mais une propriété que l'on a toujours reconnue comme appartenant d'une manière spéciale à la vaccine qu'on ne peut raisonnablement lui contester, que d'innombrables épreuves ont rendue évidente, c'est de prêter à l'individu chez lequel elle se développe la faculté de résister à la contagion variolique.

Les faits qui vont suivre confirmeraient cette assertion, si des milliers d'observations ne l'avaient pas depuis long-temps confirmée.

Au mois de mars 1826, la variole atteignit deux enfans, non vaccinés, d'un garde forestier de la commune de Cleurie (Vosges); une sœur de ces enfans, vaccinée en 1817, coucha constamment dans la même chambre et auprès du lit des malades, leur donna presque seule tous les soins qu'exigeait leur état, sans avoir souffert de ses rapports intimes et continuels avec eux.

Une enfant de douze ans, fille d'un piéton de la sous-préfecture de Remiremont, avait eu dans son bas-âge une éruption regardée par les parens comme la variole, ce qui avait fait négliger de la soumettre à la vaccination avec ses frères et sœurs. Le 12 mars 1826, elle

fut atteinte d'une variole confluente, à laquelle elle succomba le neuvième jour; pendant cette maladie, les autres enfans habitèrent la même chambre qu'elle; deux d'entre eux partagèrent le même lit : aucun ne ressentit la moindre atteinte de la contagion.

Une femme de Saint-Vincent-d'Ardentes ( Indre ), mère de six enfans, fut prise d'une variole confluente, dans le mois de juin 1826; six enfans de cette femme, antérieurement vaccinés, couchèrent alternativement avec elle, sans que la maladie se soit développée chez aucun d'eux.

Un ouvrier maçon, père de six enfans, en avait fait vacciner deux, mais il avait négligé de prendre cette précaution salutaire pour les quatre autres; ces derniers furent atteints par l'épidémie variolique qui régna à Saint-Valéry-en-Caux, pendant le cours de l'année 1826; la maladie fut très-grave, chez deux de ses enfans, et ils y succombèrent. Cependant les deux vaccinés obligés de coucher avec les malades, de boire dans les mêmes vases, de partager les mêmes repas, n'ont pas éprouvé la plus légère indisposition.

A-peu-près à la même époque, un tisserand fort pauvre et père de sept enfans en avait fait vacciner six; une fille âgée de seize ans était la seule qui n'eût pas été soumise à cette inoculation; elle fut atteinte de variole, et cette maladie présenta chez elle un caractère de gravité fort alarmant. Les six autres enfans, renfermés dans la même chambre, couchés sur le même

grabat que leur sœur, n'éprouvèrent aucune altération sensible dans leur santé.

Pendant que la variole exerçait, en 1826, d'affreux ravages dans un grand nombre de communes du département d'Eure-et-Loir, groupées sur une surface peu étendue, il fut merveilleux de voir cette maladie respecter les villages de Mottereau, Bullon, Vieuvieg, Dampierre, Lacroix-du-Perche, Montboissier et Frazé, quoiqué très-rapprochés des lieux infectés, et en quelque sorte cernés par l'épidémie, parce que leurs habitans, plus confians dans la puissance de la vaccine, et dociles aux sages conseils de M. Cochin, curé de Mottereau, s'étaient soumis, ainsi que leurs enfans, à cette opération salutaire.

Le même fléau désolait tous les environs du village de Varmonzey, département des Vosges; le maire de cette commune appela M. Genin pour vacciner ses enfans; ce médecin, profitant de cette occasion, vaccina tous ceux qui pouvaient être atteints par la variole à l'exception de deux jeunes filles de quatorze à quinze ans; elles eurent seules la maladie, tandis qu'aucun des vaccinés ne la contracta. Les habitans du village de Socourt (du même département) alarmés des progrès de la variole qui s'était déclarée dans une commune voisine firent vacciner tous leurs enfans, et la maladie ne s'y manifesta pas.

Un jeune homme de vingt ans est atteint de variole aux Verreries de Magnenville (Vosges): à la demande

du propriétaire, M. Genin s'y transporte pour mettre les habitans de cette commune à l'abri de la contagion; quarante-cinq individus non vaccinés se soumettent à l'inoculation jennérienne; personne n'est atteint de variole: et cependant cette maladie comptait de nombreuses victimes dans les villages voisins.

Pendant le cours de l'épidémie qui, en 1826, a désolé la ville et les environs de Remiremont, les communes de Raon-aux-Bois et celle de Pouxeux dont la population est de deux mille sept cent quarante habitans, mais dans lesquelles les vaccinations ont toujours été pratiquées sans opposition, grâces aux soins de M. le docteur Grandclaude et du respectable pasteur de Raon-aux-Bois, n'ont pas vu la maladie atteindre un seul de leurs habitans.

Vingt enfans furent atteints de variole presqu'en même temps dans la commune de Mézières (Eure-et-Loir); deux avaient déjà succombé lorsque M. Cochin, curé à Mottereau, y fut appelé et s'y transporta; il vaccina, dans le premier voyage, quarante individus; à son retour, huit jours après, il apprit que la variole et la vaccine s'étaient développées et marchaient simultanément chez l'un des enfans qu'il avait vaccinés; la variole était très-bénigne; le jeune malade n'était pas même alité; il apprit également que le frère de cet enfant, soustrait par sa mère à la vaccination, était en proie à une variole confluente et sur le point d'y succomber: cette circonstance si propre à démontrer l'influence de la vaccine détermina tous ceux qui ne s'y étaient pas soumis. M. Cochin

profita de cette heureuse disposition des esprits pour multiplier les vaccinations, et les progrès de la variole furent aussitôt arrêtés.

Une mère de trois enfans en avait fait vacciner deux en 1823; cependant, inquiète sur leur sort, elle desira que l'on tentât sur eux l'inoculation du virus variolique, la matière fut prise dans les boutons du dernier enfant qui était au huitième jour d'une variole bénigne. Quatre piqûres furent faites aux bras et aux cuisses; une inflammation légère et quelques boutons petits et pointus qui se desséchèrent en peu de jours furent les seuls résultats de cette expérience.

Comme tout récemment, des médecins ont émis l'opinion que la vaccine n'était préservative que pour un temps limité. J'ai fait, dit M. Genin, pour m'assurer de la vérité de cette assertion, des expériences qui méritent d'être connues. Plusieurs personnes vaccinées depuis plus de vingt ans ont bien voulu s'y prêter; j'en ai vacciné deux et trois fois sans qu'il leur survînt autre chose que de la rougeur et quelquefois un petit bouton qui se desséchait aussitôt.

Il y a vingt-sept à vingt-huit ans, ajoute-t-il, que j'ai été vacciné, et je n'ai eu qu'un seul bouton au bras droit; la petite vérole s'étant manifestée en 1813 dans plusieurs régimens du corps d'armée stationné aux environs de Barcelone et dans la garnison de cette place, j'eus à soigner une partie des malades. Peu rassuré sur l'effet préservatif de mon inoculation vaccinale, je me vaccinai moi-même à deux reprises différentes et me fis

vacciner une autre fois sans aucun résultat : en 1826 j'ai répété quatre fois la même expérience sans en obtenir plus de succès qu'en 1813.

Un homme vacciné en 1801, chez lequel cette opération, faite avec des fils imprégnés de virus, avait laissé des cicatrices remarquables, se présenta, en 1826, à M. Hennequin de Charleville pour se soumettre à une nouvelle vaccination; ce médecin profita de cette occasion de constater les avantages de la vaccine; plusieurs piqûres furent pratiquées avec soin, mais on ne vit qu'un faible travail inflammatoire qui s'éteignit à la fin du troisième jour.

Dix enfans, vaccinés depuis plusieurs années, furent présentés à M. Escoffier ( Loire ) pour qu'il les vaccinât de nouveau; chez les uns, un seul bouton avait été l'unique résultat de plusieurs piqûres; chez les autres, au dire des parens, la première vaccination n'avait développé qu'une inflammation très-légère. Chacun d'eux fut *revacciné* deux fois; cette seconde opération fut suivie d'une rougeur passagère à l'endroit des piqûres et d'une éruption qui avait totalement disparu le septième jour.

Ce même médecin engagea dans la commune de Saint-Genest cinq individus vaccinés avec succès depuis un temps plus ou moins long à se soumettre publiquement à une vaccination nouvelle; cette expérience eut le même résultat que la précédente. Chez trois de ces vaccinés, des boutons pointus se manifestèrent à l'endroit des piqûres, et se desséchèrent en trois ou quatre

jours; chez les deux autres, aucun phénomène particulier ne put être observé.

Une petite fille de quatre ans, déjà vaccinée avec succès, fut conduite par ses parens à M. Pignot, d'Issoudun, pour qu'il réitérât sur elle une opération dont le résultat, disaient-ils, devait les éclairer sur l'efficacité ou l'inefficacité de la première. M. Pignot se prêta à cette demande; plusieurs piqûres furent faites, mais aucun signe d'infection ne se manifesta.

Dix enfans de la commune de Villedieu ( Indre ) avaient été vaccinés avec succès par M. Robert, de Châteauroux; l'un d'eux ayant été atteint d'une éruption que l'on regarda comme la variole, les autres furent soumis à une seconde vaccination; mais cette épreuve n'eut aucun résultat.

La même expérience fut tentée une seconde fois par M. Robert sur six enfans de Châteauroux, vaccinés par lui l'année précédente : aucune éruption ne se manifesta.

MM. Decerfz de la Châtre, Caraven de Dourgne ( Tarn ), Beauregard de Souppes ( Seine-et-Marne ) ont répété les mêmes tentatives sans avoir obtenu plus de succès.

Si l'Académie, Monseigneur, a cru devoir rassembler encore ici des faits qui, par leur nombre ou leur importance, ne semblent pas de nature à rien ajouter à la masse énorme de preuves accumulées depuis plus d'un quart de siècle, c'est qu'il lui importait de démontrer à Votre Excellence que l'expérience des années qui

s'écoulent ne peut démentir l'expérience de celles qui sont écoulées.

En effet, toutes les observations qui précèdent, bien loin de confirmer l'opinion récemment émise que la vaccine se serait affaiblie par le temps ou détériorée par ses transmissions successives, prouvent au contraire qu'elle n'a perdu aucune de ses propriétés, qu'elle continue de préserver ceux qui en ont éprouvé les effets réguliers des atteintes de la variole; que cette faculté préservative s'est tellement conservée chez ceux qui l'ont acquise par l'inoculation jennérienne, à quelque époque ce soit, que ces individus ont pu habiter, prendre leurs repas, ou coucher même avec des varioleux, sans avoir éprouvé le moindre effet de la contagion; qu'ils ont pu séjourner impunément pendant les épidémies varioliques au centre même des foyers d'infections, et voir, sans en être atteints, les ravages de la variole se multiplier autour d'eux; qu'ils ont pu sans danger se prêter aux contre-épreuves qu'on avait jugées utiles pour constater l'efficacité de la vaccine, et recevoir, sans atteinte à leur santé, les insertions nombreuses de virus variolique; qu'enfin des vaccinations multipliées ont éloigné les épidémies des lieux dans lesquels elles se manifestaient fréquemment, ou les ont brusquement arrêtées lorsqu'elles commençaient à sévir.

Au milieu des soins qu'exige et des peines que donne souvent la pratique de la vaccine, surtout pendant les ravages des épidémies de variole, les vaccinateurs qui ont été en correspondance avec l'Académie n'ont pas

borné leur zèle à la propagation de cette méthode; un grand nombre d'entre eux a voulu éclairer du fruit de ses recherches quelques points obscurs ou intéressans de cette partie de la thérapeutique.

De nombreux mémoires relatifs à la vaccine ou à la variole sont parvenus à l'Académie; ils portent presque tous le cachet d'une instruction solide, d'un jugement droit, et surtout de la philantropie la plus ardente et la plus désintéressée.

L'Académie regrette beaucoup de ne pouvoir donner les notions même les plus superficielles sur la plupart de ces travaux; elle a cru toutefois que quelques-uns étaient dignes d'une attention spéciale et devaient trouver une place dans ce rapport.

Lorsque la vaccine fut annoncée au monde, cette découverte n'intéressa pas seulement les familles qu'elle rassurait contre les ravages annuels de la petite vérole mais les gouvernemens et les peuples surtout crurent voir dans l'emploi de ce nouveau présentatif des résultats d'un intérêt plus grand et plus général; la vaccine leur parut destinée à augmenter la population, cette richesse suprême des états.

Les rapports de l'ancien Comité de vaccine ont souvent fait voir que ces espérances commençaient à se réaliser, quoique le temps ne parût pas encore arrivé de juger de cette importance de la vaccine, importance que les années seules peuvent confirmer; mais aujourd'hui plus d'un quart de siècle s'est écoulé depuis que cette méthode a été propagée en France, et les résultats de

ces vingt-six années peuvent aider à apprécier son influence sur l'accroissement de la population. C'est ce qu'a pensé du moins M. Barrey, médecin des épidémies du département du Doubs, et ce qui l'a déterminé à entreprendre, dans la ville de Besançon qu'il habite, un travail qui fait le plus grand honneur à son zèle.

Quelle était la mortalité comparée aux naissances dans la ville de Besançon, pendant les vingt-cinq années qui ont précédé la découverte de la vaccine ? Quelle a été la mortalité comparée aux naissances pendant les vingt-cinq années qui l'ont suivie ? Tel est le fond du travail de M. Barrey; tel est le point qu'il s'est proposé d'éclairer.

De 1777 à 1801, ce qui comprend une période de vingt-cinq années antérieure à la pratique de l'inoculation vaccinale, les naissances se sont élevées, dans la ville de Besançon, à 26,113, et les décès à 26,155 ; la mortalité surpassait donc les naissances.

De 1802 à 1826, ce qui comprend une autre période de vingt-cinq années postérieure à la découverte de Jenner, les naissances ont été de 23,645, et les décès de 22,694. Ici les naissances l'emportent sur la mortalité.

Cette diminutiou dans la mortalité devient bien plus remarquable lorsqu'on ne prend pour point de comparaison que les vingt premières années de la vie : en effet, de 1777 à 1801, on trouve que la moitié des individus nés avait succombé avant d'atteindre l'âge de vingt ans; de 1801 à 1826, les deux cinquièmes seu-

lement et même moins, ont cessé de vivre à cet âge ; la moitié des individus nés existe encore entre trente et trente-cinq ans.

De 1777 à 1801, des épidémies de variole ont régné à diverses époques. Les années 1785, 1788, 1789, 1793, 1794, 1795 et surtout 1801, furent remarquables par les ravages de ces épidémies : dans chacune de ces années désastreuses, la mort a frappé de 600 à 850 sujets encore dans l'enfance.

De 1801 à 1826, malgré les soins apportés à la propagation de la vaccine, la variole s'est manifestée à plusieurs reprises et a trouvé encore de trop nombreuses victimes ; cependant la mortalité ne saurait être comparée à ce qu'elle s'était montrée dans les épidémies antérieures à la vaccine; cette différence a été moins notable en 1814 seulement, les décès au-dessous de vingt ans s'étant élevés à 530.

Enfin, avant la découverte de la vaccine, le terme moyen des naissances, par année, dans la ville de Besançon, était de 1044, et celui des décès de 1046 ; depuis l'adoption de cette méthode, le terme moyen des naissances est de 945, et celui des décès de 907.

En faisant connaître à Votre Excellence les recherches auxquelles s'est livré M. Barrey, l'Académie a plutôt voulu rendre hommage à un zèle qui lui est depuis long-temps connu et dont elle va bientôt donner une nouvelle preuve, qu'adopter rigoureusement, au profit de la vaccine, les résultats de son travail. L'Académie ne peut ignorer d'abord que ces questions sont très

complexes ; elle ne peut ignorer surtout que, depuis vingt-six années, les progrès imprimés à l'hygiène publique, et l'aisance plus généralement répandue dans les diverses classes de la société, ont dû concourir avec la vaccine à l'accroissement de la population. Cependant elle doit ajouter que l'influence de cette découverte sur la population devait être moins sensible dans la ville de Besançon que dans beaucoup d'autres, parce qu'elle était une de celles où avant la connaissance de la vaccine l'inoculation de la variole était le plus généralement pratiquée.

Des recherches et des résultats analogues à ceux auxquels est arrivé M. Barrey ont été annoncés à l'Académie par M. Dorchy, maire de Mareuil-le Port (Marne). Les points de comparaison qu'il a choisis sont deux périodes de trente années, l'une de 1765 à 1795, et l'autre de 1795 à 1825.

Dans la commune que j'administre, dit M. Dorchy, la population qui était, il y a soixante ans, de cinq cents ames, est aujourd'hui de neuf cent-cinquante, sans que d'ailleurs aucune cause extraordinaire ait pu contribuer à cet accroissement de population, puisqu'à très-peu d'exceptions près, ce sont toujours les mêmes familles. Que si ces résultats étaient contestés, ajoute-t-il, je ferais remarquer que, dans une première période de trente années de 1765 à 1795, la population s'est élevée de cinq cents ames à six cent vingt, et, dans une seconde période de trente années encore, mais pos-

térieure à la découverte de la vaccine, cette même population s'est élevée de six cent vingt à neuf cent-cinquante individus.

Pour arriver à des résultats moins contestables, et pour constater l'influence réelle de la vaccine sur la population d'une manière plus péremptoire encore, MM. Barrey et Dorchy auraient dû peut-être se contenter d'examiner les ravages des épidémies varioliques pendant les deux périodes que chacun d'eux à prises pour terme de comparaison ; il est présumable que ces investigations les auraient conduits à des résultats plus probans encore en faveur de la vaccine : cette opinion du moins, est presque confirmée par le rapport du comité de vaccine de Londres pour l'année 1826.

Le terme moyen des décès occasionnés par la petite vérole, avant l'introduction de la vaccine dans l'arrondissement de Londres, était annuellement de quatre mille. Aujourd'hui que la population de cet arrondissement se compose de un million deux cent-cinquante mille individus, ce terme moyen ne s'élève pas au-delà de cinq ou six cents. L'année 1825, si remarquable par la durée et la violence d'une épidémie variolique, fait seule une fâcheuse exception : encore le nombre des décès occasionnés par la variole, ne s'est-il élevé qu'à mille deux cent quatre-vingt-neuf.

L'utile activité de M. Barrey pour rendre évidens les avantages de la vaccine ne s'est pas bornée aux recherches dont nous venons de présenter une analyse rapide

convaincu de l'erreur dans laquelle sont les personnes qui prétendent que le vaccin a perdu de son activité, et que les boutons offrent aujourd'hui tous les signes d'une détérioration graduelle, ce médecin a eu l'heureuse idée de faire dessiner avec soin les boutons résultant de l'insertion de la matière vaccinale qui était à sa 1352e. reproduction, et de faire hommage de ce travail à l'Académie.

Lorsque l'on compare cette représentation de la marche journalière de l'éruption vaccinale en 1827, avec le dessin qui fut tracé en 1800 par les soins du Comité central, il est facile de voir que la couleur, la forme, l'étendue, en un mot toutes les apparences extérieures de l'éruption sont exactement les mêmes à l'une et à l'autre époque.

On sait depuis long-temps que des femmes atteintes de variole pendant le cours de leur grossesse ont souvent transmis à leur enfant, encore contenu dans le sein maternel, le germe de la maladie dont elles étaient affectées; qu'ainsi, l'on a trouvé sur le corps de l'enfant naissant, soit des symptômes d'une variole qui parcourait encore ses périodes, soit des traces d'une variole éteinte déjà depuis un temps plus ou moins long.

Par opposition, on sait aussi que des femmes affectées de variole pendant leur grossesse ont souvent donné le jour à des enfans que la variole avait entièrement respectés. Ce sont là des faits constans, et il est curieux de voir que l'étude des maladies syphilitiques,

autrefois connues sous le nom de *grosse vérole*, offrent souvent des résultats analogues.

Mais ce qui est plus extraordinaire et plus digne d'attention c'est que l'action épidémique ou contagieuse de la variole puisse atteindre des enfans avant leur naissance, et sans que la mère ait elle-même paru éprouver la moindre atteinte de la maladie. Depuis long-temps des faits de cette nature ont été publiés; mais la plus part manquaient peut-être des détails et de l'authenticité qui seuls peuvent dissiper tous les doutes.

L'Académie doit à M. Noblet, professeur d'accouchemens à l'école secondaire de médecine de Rennes, et à madame Legrand, sage-femme en chef à l'hospice de la maternité de Paris, la connaissance de deux observations de ce genre.

Une jeune fille de M. L..... fut attaquée de la variole au mois de février 1826. La mère de cet enfant enceinte de plus de huit mois lui prodigua jour et nuit les soins qu'exigeait son état. La jeune malade se rétablit et elle était encore convalescente lorsque sa mère accouch a; l'enfant, qui était du sexe masculin, offrit à sa naissance tous les symptômes de la variole; l'éruption couvrait la plus grande partie du corps, et paraissait être à sa seconde période : elle parcourut ses dernières phases et se termina sans aucune suite fâcheuse. Il est à regretter que la vaccination n'ait pas été tentée sur l'enfant et, à cet égard, cette observation laisse encore quelque place à la controverse; mais il n'en est pas de même de celle qui va suivre.

Il y a peu d'années que, pendant une épidémie de variole qui régnait à Versailles, une jeune fille non vaccinée dans une famille assez nombreuse fut atteinte de la maladie régnante. Pendant cette affection, elle ne reçut d'autres soins que ceux de sa mère alors enceinte et près du terme de sa grossesse. Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi et la mère accoucha; l'enfant qu'elle mit au monde présentait sur diverses parties de son corps des boutons varioliques bien caractérisés et qui parcoururent après la naissance leur marche accoutumée.

Cet enfant fut soumis plus tard à l'inoculation vaccinale, et, comme les premiers essais avaient été infructueux, on les réitéra fréquemment, mais toujours sans obtenir aucun résultat.

Les médecins qui se sont livrés à la pratique de la vaccine en France ne sont pas les seuls qui se soient empressés de soumettre à l'Académie le fruit de leurs recherches. Des observations, d'autant plus dignes d'intérêt qu'elles ont été recueillies dans un pays, sous un climat et au sein d'une population qui diffèrent des nôtres ont été transmises également par les médecins qui se sont occupés de la propagation de la méthode jennérienne, dans les colonies françaises.

Il résulte des renseignemens qui nous sont parvenus que le préservatif de la variole est généralement répandu dans nos colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de Bourbon, de Caïenne et du Sénégal; cependant des difficultés, dont il serait utile de reconnaître les causes, se sont souvent opposées au transport et à la propaga-

tion de la matière vaccinale dans ces contrées lointaines.

En 1826 et même dans les années précédentes, de fréquens envois de fluide vaccin furent expédiés pour les colonies à la demande de S. Exc. le Ministre de la marine; les tubes capillaires contenant la matière vaccinale avaient été renfermés tantôt dans des flacons pleins d'huile et bouchés hermétiquement, tantôt dans des boîtes remplies de charbon pulvérisé : l'emploi de ce dernier procédé ayant été expressément recommandé par le Ministre de la marine, à la sollicitation de M. Bax, chirurgien aide-major en garnison à Gorée (Sénégal). Enfin, l'Académie chargée de ces envois avait pris toutes les précautions propres à assurer la conservation du vaccin pendant la traversée.

Lorsque, parvenus à leur destination, les tubes furent remis aux médecins qui devaient en employer le contenu, tantôt on trouva ces tubes entièrement vides, le fluide s'étant évaporé, tantôt au contraire on les trouva remplis encore de la matière dont on les avait pourvus, et celle-ci offrait toutes les apparences qui en garantissent ordinairement les qualités préservatives; cependant les résultats ne répondirent presque jamais à l'espoir qu'on avait conçu, et le plus grand nombre des essais que l'on fit avec cette matière vaccinale restèrent infructueux. Quelques boutons se développèrent toutefois à Caïenne, au Sénégal et à l'île Bourbon, mais les succès que l'on obtint dans nos colonies des Antilles furent dus à l'emploi de fluide vaccin récemment recueilli et transporté des îles anglaises voisines.

Cette première difficulté étant cependant vaincue, il devenait important d'entretenir un dépôt de fluide vaccin: les plus grands soins furent pris pour y parvenir; mais ils n'eurent pas toujours le succès qu'on en devait attendre. Dans quelques colonies, on crut s'apercevoir que le vaccin se détériorait facilement et avait besoin d'être renouvelé; dans d'autres, on le perdit tout-à-fait, et il devint nécessaire de recourir à de nouveaux envois.

Les difficultés incontestables qu'éprouvent les colonies à se pourvoir de matière vaccinale et à la conserver ensuite dans son état de pureté ont excité l'attention des médecins de la Martinique et de ceux du Sénégal, qui se sont appliqués à en rechercher les causes. Ils ont pensé que les chaleurs extrêmes sous la zone torride produisent rapidement la décomposition du virus, décomposition qui est fort lente dans les régions tempérées; et ils nous paraissent avoir attribué avec raison à cette circonstance l'insuccès ordinaire des inoculations faites avec le virus transporté d'Europe. L'opinion de ces médecins semble confirmée d'ailleurs par la remarque souvent faite, que le fluide extrait des boutons vaccins dans les Antilles mêmes perd sa propriété contagieuse s'il n'est pas employé peu de temps après avoir été recueilli: aussi ne peut-on à la Martinique inoculer avec probabilité de succès que le fluide vaccin recueilli dans cette colonie même, ou transmis des îles anglaises voisines, de la Barbade et de Sainte-Lucie.

Quant à la détérioration graduelle du virus vaccin dans les Antilles, les membres du Comité de vaccine

du Fort-Royal ( Martinique ) ont cru reconnaître que ce fluide perd insensiblement son véritable caractère et sa propriété contagieuse en passant successivement de l'individu blanc au sujet noir, *et vice versâ.* Il est possible même, ajoutent ces médecins, que par la suite il perde sa propriété préservative. En effet, le bouton vaccinal qui, dans les premiers temps, s'était développé d'une manière régulière, avait parcouru ses périodes ordinaires, et présentait cette aréole inflammatoire à la circonférence, cette couleur argentée et cette dépression centrale, qui sont propres au bouton vaccin, n'offrait plus après plusieurs mois, en passant par tant de races différentes, les caractères distinctifs de la véritable vaccine, aussi prononcés, aussi saillans que dans les premières inoculations.

Il est difficile cependant, comme l'a fait observer avec raison le Comité de vaccine de la Martinique, de découvrir les causes réelles de la détérioration du fluide vaccin dans les contrées équatoriales. Tient-elle à la chaleur ou à l'humidité de l'athmosphère, à certaines qualités du climat ou bien à la différence de couleur des individus qui sont soumis à l'inoculation? Ce sont autant de questions auxquelles nos connaissances actuelles ne permettent pas de répondre d'une manière absolue, et dont la solution ne peut être que le résultat de recherches et d'expériences ultérieures.

Pendant qu'à la Martinique, si les observations des médecins de cette colonie sont exactes, le vaccin semble éprouver une détérioration dont les causes restent

inconnues, des difficultés plus grandes encore viennent au Sénégal contrarier la propagation de ce préservatif; plusieurs fois naturalisé dans ce pays, il s'y est plusieurs fois perdu. S'il n'a pas été possible de prévenir ce fâcheux accident, il n'a pas été difficile toutefois d'en reconnaître la cause.

Les grandes chaleurs qui signalent ordinairement l'hivernage déterminent chez les habitans de ces contrées un exanthême, espèce d'érysipèle miliaire, connu sous le nom de *bourbouilles*. L'irritation continuelle dont toute la surface extérieure du corps devient alors le siége semble paralyser l'action des absorbans cutanés, et les essais d'inoculation tentés sur la peau lorsqu'elle se trouve dans ces conditions défavorables sont presque toujours infructueux. Un ou deux boutons sont quelquefois le seul résultat qu'on puisse obtenir de piqûres multipliées, pratiquées sur un grand nombre d'individus : ce n'est donc qu'à l'aide des plus grandes précautions et en multipliant le nombre des insertions de virus vaccin, que l'on peut espérer de conserver constamment ce préservatif au Sénégal, l'élévation extrême de la température devant s'opposer trop souvent au succès des vaccinations pendant l'hivernage.

Ces observations curieuses, qui sont dues à M. Catel, médecin, chargé en chef du service de santé à l'Ile-Saint-Louis (Sénégal), s'accordent parfaitement avec celles qui sont faites souvent dans les pays plus tempérés. Il suffit en effet de s'être livré pendant quelque temps à la pratique de la médecine pour avoir remarqué

que, pendant l'été, lorsque la température est fort élevée, la surface extérieure du corps devient le siége d'une chaleur et d'une fluxion habituelles ; l'on peut même fréquemment observer à cette époque des éruptions passagères, mais souvent incommodes, chez des individus dont la peau est douée d'une grande susceptibilité. Ces phénomènes, qui ne diffèrent de ceux qu'on observe au Sénégal que par un moindre degré d'intensité, s'opposent souvent au succès des vaccinations, même dans nos climats tempérés. Il n'est pas d'année que des remarques de ce genre n'aient été faites par les vaccinateurs qui soumettent à l'Académie le résultat de leurs observations.

Malgré les soins apportés par l'autorité administrative à la propagation de la vaccine, malgré le zèle infatigable des médecins vaccinateurs pour en répandre les bienfaits sur tous les points de la France, des épidémies varioliques se sont manifestées, en 1826, dans un grand nombre de départemens, ceux de l'Aube, des Côtes-du-Nord, d'Eure-et-Loir, de la Haute-Garonne, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-inférieure, de la Meurthe, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et des Vosges en ont éprouvé les plus violens ravages ; dans ce petit nombre de départemens, la variole a atteint près de trente-six mille individus, et en a moissonné près de sept mille.

Pendant le cours de ces épidémies, la maladie éruptive n'a pas offert à ceux qui en ont observé la marche une régularité invariable dans son développement, dans

sa durée et dans son intensité. De même que toute autre maladie, elle a offert des nuances et celles-ci ont été considérées comme les traits caractéristiques d'affections distinctes; les expressions de varicelle, varioloïde et variole ont en général servi à désigner ces nuances souvent peu tranchées. Depuis quelques années, ces différences dans la marche, la violence et surtout la durée des éruptions varioliques sont devenues, parmi les médecins et en particulier parmi ceux qui ont correspondu avec l'Académie, un sujet de dissidences et de contestations.

Les uns ont résolu dans un sens, et les autres dans un sens opposé la question de savoir si la variole et la varioloïde sont des affections distinctes, différentes par leur cause, leur marche, leur propriété contagieuse, ou bien si ces maladies sont identiques, dépendant des mêmes causes, jouissant de la même propriété de se propager par contagion, et n'offrant de différence en général que dans leur intensité et leur gravité.

Si les solutions diverses données à cette question n'avaient pas servi à appuyer des moyens d'attaque ou de défense employés récemment par les partisans ou les adversaires de la vaccine, l'Académie aurait pu se dispenser d'éclairer ce sujet du fruit de ses recherches et de son expérience; mais comme elle voit les médecins qui s'occupent de la propagation de la vaccine se révolter à tort à la seule idée d'une identité d'origine et de caractère entre la variole qui a respecté presque tous les individus vaccinés, et la varioloïde qui s'est ma-

nifestée chez un assez grand nombre d'entre eux, elle a cru de son devoir de s'occuper avec soin de cette question importante, afin de calmer les craintes inspirées aux amis de la vaccine, par les exemples assez nombreux de varioloïde survenue chez des sujets vaccinés, et de réduire à leur juste valeur les attaques auxquelles ces accidens ont exposé la méthode jennérienne.

Les relations nombreuses d'épidémies varioliques qui se sont développées sur les divers points de la France dans l'année 1826, et dans celles qui l'ont précédée démontrent que, toutes les fois que la variole s'est manifestée, son apparition a été précédée, accompagnée ou suivie de celle d'une affection de même apparence offrant souvent, à son début, le même caractère de gravité et la même forme d'éruption, mais s'en distinguant toutefois par une terminaison plus brusque, par l'absence de la fièvre secondaire, et surtout par le retour presque constant des malades à l'état de santé. C'est à ce genre de maladie qu'on a donné le nom de *varioloïde*. Nous devons cependant ajouter que cette affection n'a pas toujours présenté à la fin ce caractère de bénignité que nous venons d'indiquer, mais que dans certaines circonstances où il était encore possible d'en reconnaître les traits, l'éruption s'est graduellement rapprochée de la variole, soit par sa durée, soit par sa gravité, et en parcourant un grand nombre d'observations communiquées à l'Académie, il ne serait pas difficile de suivre les degrés qui conduisent insensiblement de l'une à l'autre de ces affections.

Ce n'est pas seulement sur une surface étendue que
ette coexistence constante de ces deux modes éruptifs
été observée ; la même remarque a été faite dans des
ndroits fort limités, dans des villages, dans des ha-
eaux d'une très-petite population. Bien plus, lorsque
variole a fait irruption au milieu d'une masse nom-
reuse d'individus renfermés dans la même enceinte,
ouchés sous le même toit, les éruptions ont eu, chez
s uns, le caractère de la variole grave, et, chez les
utres, elles ont offert clairement les traits de la vario-
oïde et même de la varicelle : c'est ce qui est arrivé à
école de cavalerie de Saumur, et dans le vaisseau le
*reslau*, mouillé à cette époque près l'île d'Aix (Cha-
nte-inférieure).

Dans les circonstances dont nous venons de parler,
ais surtout dans les dernières, les rapports continuels
intimes des malades entre eux, et les époques de
pparition de la maladie, ont souvent donné lieu de
oire que la variole et la varioloïde ont dû se propager
un malade à un autre par voie de contagion.

S'il est rare de trouver dans les détails transmis à l'A-
démie des cas dans lesquels il soit naturel de penser
l'une éruption varioloïde, chez un individu vacciné ou
on, a pu, par voie de contagion, donner naissance à une
ariole grave, nous pouvons assurer du moins que, chez
plus grand nombre de sujets vaccinés ou inoculés qui
nt éprouvé les symptômes d'une varioloïde, cette affec-
on paraissait n'avoir eu d'autre cause chez eux que des

rapports intimes et récens avec des personnes atteint de variole.

De ces faits qui s'accordent avec les observatio recueillies en Écosse pendant l'épidémie de 1818; Angleterre, pendant celles de 1819, 1822, 1824 1825; aux États-Unis d'Amérique, pendant celles 1823 et 1824, on peut conclure que la variole la varioloïde, que des médecins ont voulu considér comme des affections distinctes, ne sont autre chc que des degrés différens d'une même maladie; qu'el naissent des mêmes causes générales; qu'elles peuve se développer l'une par l'autre; qu'elles sont le prod d'une même influence dont les effets se trouvent se lement modifiés par des dispositions individuelles, surtout par le pouvoir tutélaire d'une vaccination an rieure.

Si ces résultats d'observations générales, mais b probantes, ne paraissaient pas suffisamment justif le rapprochement que nous venons d'établir entre variole et la varioloïde, nous pourrions ajouter qu depuis la connaissance et l'emploi de la vaccine, o fréquemment observé chez des individus vaccinés sein des épidémies varioliques une éruption, dont l' parition succédait presque immédiatement à l'inoc lation vaccinale, et qui, par sa terminaison brusque son innocuité, ressemblait à ce que l'on désigne jourd'hui sous le nom de *varioloïde.* On s'est touja accordé à reconnaître, dans ces accidens, l'action é

émique ou contagieuse de la variole amortie par influence de la vaccine.

Ce qui paraîtra plus clair, c'est que, dans les essais ssez nombreux d'inoculation variolique, chez des ıdividus qui avaient éprouvé les effets réguliers de ı vaccine ou de la variole depuis un temps plus ou ıoins long, il est quelquefois arrivé de produire des ruptions offrant tantôt les caractères de la variole, tantôt t plus souvent ceux de la varioloïde. Un exemple fort emarquable de ce dernier fait est celui de M. Miles, ité par Jenner, et ce que nous avons rappelé dans une utre occasion pour démontrer l'influence de l'inocuıtion sur des personnes précédemment vaccinées ou ariolées.

Nous pourrions faire valoir, à l'appui de la même pinion, les observations intéressantes faites pendant épidémie de variole et de varioloide qui désola Philaelphie en 1824.

On a vu, dans le cours de cette épidémie, des peronnes vivant sous le même toit tomber malades à des ntervalles plus ou moins éloignés : chez les unes, la naladie offrait tous les caractères de la variole légitime : hez les autres, elle offrait ceux de la varioloïde ou nême de la varicelle ; mais ces affections se succédaient . de tels intervalles et dans de telles circonstances, ju'on avait toute raison de penser qu'elles se reproluisaient réciproquement par voie de contagion.

On a vu dans une seule famille, dont tous les enans, à l'exception d'un seul, avaient été précédemment

vaccinés, la varioloïde atteindre tous les vaccinés, et, leur convalescence, la variole se développer chez dernier, et celui-ci succomber en peu de jours ;

Une femme vaccinée soigner son mari atteint d'u variole grave, et à sa convalescence devenir malade ell même, et n'éprouver qu'une fièvre légère avec éruptic varicelleuse ;

Un mari non vacciné rester constamment auprès sa femme atteinte d'éruption varioloïde, et, peu de tem après, lui-même tomber malade et succomber aux pr grès d'une variole bien caractérisée ;

Une mère non vaccinée mourir avec tous les sym tômes de la variole, et ses quatre enfans vacciné éprouver, après sa mort, un accès de fièvre, suivi d'u éruption ayant toutes les apparences d'une varioloïde d'une varicelle ;

Un père enfin mourir à la suite de la variole, apr lui, son enfant non vacciné succomber rapidement à même affection, pendant que sa mère vaccinée n'épro vait que les symptômes d'une varioloïde.

Si ces faits ne paraissaient pas encore concluans, no pourrions ajouter enfin que des inoculations avec virus de la varioloïde ont été fréquemment tentées ; q si elles ont quelquefois offert des résultats incertain elles ont été d'autres fois suivies d'éruptions ayant to les caractères d'une variole légitime.

L'Académie n'a pas craint, Monseigneur, d'abord dans l'intérêt de la science, et surtout dans celui de vaccine, un sujet aussi épineux, et de le résoudre da

un sens qui peut paraître à quelques esprits peu favorable à la méthode jennérienne. Mais elle ne saurait partager l'opinion des médecins qui ont cru que, pour sauver la vaccine du reproche de n'être pas un préservatif absolu contre toute atteinte de variole grave ou légère, c'est-à-dire, de variole ou de varioloïde, il fallait démontrer que cette dernière éruption n'a aucun rapport avec la variole, et qui, pour établir une distinction entre ces maladies, ont recherché avec un soin minutieux de légères différences de forme, de durée, d'intensité, différences qu'un esprit attentif voit s'effacer par degrés, lorsqu'il examine et compare une masse considérable d'observations.

L'Académie n'a pas pensé que la vaccine eût besoin d'être soutenue par des subtilités qui ne peuvent jamais convaincre la multitude, mais elle a cru que, pour la défendre victorieusement, il lui suffisait de proclamer les résultats auxquels a conduit l'étude des épidémies passées.

Pendant les épidémies de variole qui, depuis quelques années, ont parcouru une grande partie de l'Europe et même de l'Amérique, on a vu partout l'immense majorité des vaccinés braver inpunément la contagion. Lorsque, moins heureux, quelques-uns en ont cependant ressenti les effets, une éruption ordinairement de courte durée, précédée quelquefois, il est vrai, de symptômes assez graves, mais n'entraînant presque jamais de suites funestes ap ès elle, a décélé le seul degré d'aptitude que les vaccinés conservassent encore a éprouver l'influence

de la maladie régnante, et la seule prise que l'épidémi pût encore avoir sur eux.

Il suffit de parcourir les observations de varioloïd qui ont été recueillies depuis quelques années, pou reconnaître que les difformités ou la mort sont des con séquences fort rares de cette affection. En a-t-il été d même de la variole, quand elle s'est développée che ceux qui n'avaient pas eu recours à la vaccine! Les fai suivans peuvent servir de réponse à cette question.

Dans la ville de Besançon, quarante personnes no vaccinées furent atteintes de variole pendant l'une d dernières épidémies : sur ce nombre de quarante, vin ont succombé. Quelques années auparavant, dans cet ville, une mère de quinze enfans en perdit quatorze da l'espace de quelques jours.

Dans le canton de Pueros-Guyrec (Côtes-du-Nord cinquante-neuf individus furent atteints de variole 1826; vingt-cinq en ont été les victimes. Presqu' même temps, la même maladie atteignait deux cer individus du canton de Lanvallon, voisin de celui Pueros-Guyrec; de ces individus, quarante-cinq so morts, et soixante-cinq sont restés dans l'état d'inf mité le plus déplorable.

La variole s'étant déclarée dans l'arrondissement Remiremont, en 1826, trois cent quatre-vingt qua personnes en furent atteintes; cent y succombèrent cent trois sont restées horriblement défigurées.

Dans l'épidémie de Philadelphie en 1824, sur ce cinquante-cinq variolés reçus à l'hôpital créé pour

traitement de cette maladie, quatre-vingt-cinq ont succombé aux suites de cette éruption.

A Londres, en 1825, sur deux cent soixante-trois cas dé variole, cent sept se sont terminés d'une manière funeste.

Enfin, et plus récemment, de dix mille cas de variole observés en 1826 dans le département du Haut-Rhin, sur des sujets non vaccinés, près de trois mille se sont terminés par la mort des malades.

Que l'on compare ces ravages affreux aux suites presque toujours favorables des varioloïdes qui atteignent quelquefois les individus qui se sont placés sous la protection de la vaccine, et l'on trouvera dans cette comparaison les argumens les plus victorieux que l'on puisse opposer aux détracteurs de cette méthode.

Ici se termine, Monseigneur, le compte que l'Académie devait à Votre Excellence des travaux entrepris en France pour la propagation de la vaccine pendant l'année 1826. Le nombre des vaccinations consignées dans les états qui parviennent annuellement à l'Académie avait été de 378,000, en 1825. Ce nombre s'est élevé à près de 400,000, en 1826, quoique, pour ces deux années, celui des états envoyés ait été à-peu-près le

même. Cette amélioration dans la pratique de la vaccin
malgré les clameurs qui se sont renouvelées contre cet
méthode n'est pas seulement une preuve éclatante d
soins pris par l'autorité administrative et du zèle déploy
par les vaccinateurs, mais elle confirme encore les pr
visions des hommes sages, dans l'esprit desquels les a
cidens rares et des exceptions inévitables ne peuve
détruire une vérité qui repose sur l'observation des fa
les plus nombreux et les plus irrécusables.

Quelque avantageux que soient ces résultats, Mo
seigneur, l'Académie ne saurait se dissimuler qu'ils d
vraient être plus favorables encore ; en effet, Vot
Excellence aura vu dans la dernière partie de ce trav
combien la vaccine est loin d'avoir atteint le but q
semblait promettre sa découverte, puisque, dans le cou
d'une seule année, on a pu compter en France qu
rante mille sujets atteints de variole, et sur ce nombr
huit mille victimes.

L'Académie espère, Monseigneur, que Votre Exc
lence découvrira dans l'expression de ses éloges et da
celle de son blâme ou de ses regrets, ce que réclame
les succès de la vaccine, et ce qui en a pu en arrê
encore les progrès.

La vaccine a, depuis sa découverte, trouvé l'appui
plus utile et les secours les plus précieux dane la so
citude de l'administration. Votre Excellence, loin
diminuer ces ressources, se plaira sans doute à les
croître encore.

Le clergé, dont l'influence sur le peuple des vil

et surtout sur celui des campagnes a toute la force que doit lui donner un caractère sacré, et la supériorité des lumières sur l'ignorance et les préjugés, a presque partout favorisé soit de ses conseils, soit même de son exemple, la propagation de la méthode jennérienne; plusieurs exceptions ont eu lieu cependant, et semblent même se multiplier depuis quelques années; l'Académie se contente de les avoir signalées, abandonnant à votre sagesse, Monseigneur, le soin de réveiller un zèle assoupi ou de calmer des répugnances contraires à la raison et surtout inconciliables avec un véritable esprit de charité chrétienne.

Depuis long-temps, sur presque tous les points de la France, les autorités locales se sont imposé des sacrifices pécuniaires, et le Gouvernement a offert et distribué des récompenses qui justifient les avantages résultant de la vaccine. Ces sacrifices cependant, et surtout les récompenses accordées par le Gouvernement, ont éprouvé depuis quelques années une réduction qui, s'appliquant à des indemnités méritées par les travaux et des courses pénibles, des sollicitations continuelles, des démarches souvent infructueuses et rebutantes, serait à peine excusée par la nécessité rigoureuse des économies.

Six prix, d'une valeur totale de 10,000 francs, six médailles d'or et cent médailles d'argent, constituaient, il y a peu d'années, la somme des récompenses destinées par le Gouvernement aux propagateurs de la vaccine.

Un seul prix de 1,500 francs, quatre médailles d'or et cent médailles d'argent, sont aujourd'hui les seules récompenses offertes au zèle et à l'utile activité des vaccinateurs.

L'Académie, Monseigneur, se montrerait dépositaire négligent et infidèle, elle se rendrait presque complice de l'insouciance qui, dans quelques parties de la France, a diminué la pratique de la vaccine, si elle ne réclamait dans l'intérêt de cette découverte un prudent retour sur des mesures nuisibles à ses succès.

C'est avec la certitude de travailler au bien public, c'est par conséquent avec la juste confiance d'être écoutée, que l'Académie s'adresse à vous, Monseigneur; elle espère qu'au milieu des améliorations nombreuses que votre esprit conçoit et prépare, des graves intérêts que vos mains relèvent et consolident, une part de votre précieuse sollicitude se dirigera sur une découverte dont les bienfaits sont confirmés par la masse la plus imposante d'observations qui ait jamais été recueillie, découverte qui, en préservant l'homme des douleurs et des difformités, résultats trop fréquens d'une maladie cruelle, doit contribuer à la santé, à la perfection, à la force et à l'accroissement de l'espèce humaine.

Il ne nous reste plus, Monseigneur, qu'à faire connaître à Votre Excellence les noms des vaccinateurs qui, par le nombre des opérations qu'ils ont pratiquées, le mérite des recherches et des observations qu'ils ont transmises à l'Académie, les difficultés qu'ils ont dû vaincre, enfin par la constance dont ils ont donné

preuves pendant plusieurs années successives, nous ont paru dignes d'obtenir les récompenses fondées par Sa Majesté.

*Les Membres de la Commission,*

MM. le baron DESGENETTES, *président;* le baron LARREY, MURAT, FRANÇOIS, LOUYER, VILLERMAY, FORESTIER, DEMOURS, GIMELLE, ANDRAL, SALMADE, BOURDOIS et PAUL DUBOIS, *rapporteur.*

*LU, et APPROUVÉ par l'Académie royale de médecine, dans sa séance générale du 1.er avril 1828.*

Signé LAUGIER, *président annuel de l'Académie,*

E. PARISET, *Secrétaire.*

Pour copie conforme :

*Le Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine,*

E. PARISET.

Paris, ce 21 mai 1828.

*Arrêté de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, portant institution de Prix en faveur des personnes qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations et qui ont le plus contribué à la propagation de la Vaccine pendant l'année 1826.*

---

Nous Ministre Secrétaire d'état au département de l'intérieur,

Vu la décision du Roi du 10 septembre 1823 portant fixation des encouragemens à accorder aux plus zélés vaccinateurs,

Vu le rapport de l'Académie royale de médecine sur les travaux entrepris dans le cours de l'année 1826 pour la propagation de la vaccine,

Avons arrêté ce qui suit:

Article premier.

Les prix institués en faveur des personnes qui ont fait le plus grand nombre de vaccinations et qui ont le

lus contribué à la propagation de la vaccine dans année 1826 sont décernés dans l'ordre suivant :

Le premier prix, de la valeur de *quinze cents francs*, era partagé

Entre MM. BARREY, médecin à Besançon (Doubs), et LABESQUE, médecin à Agen (Lot-et-Garonne).

ART. 2.

Il sera accordé des médailles d'or, savoir :

MM. BOISSON, médecin à Lure (Haute-Saone);
BENOÎT, officier de santé à Grenoble (Isère);
DUCHEMIN, médecin à Saint-Just-en-Chaussée (Oise);
Et M.me MAILLET, sage-femme à Vannes (Morbihan).

ART. 3.

Des médailles d'argent seront décernées, savoir :

MM. ABRAHAM, officier de santé à Précey (Manche);
ANGEBAULT, médecin à Rezé (Loire-inférieure);
BARILLON, adjoint à Cloyes (Eure-et-Loir);
BARNY, pharmacien à Limoges (Haute-Vienne);
BEAUGENDRE, médecin à Quimperlé (Finistère);

à M. BELLEMANIÈRE, médecin à Carcassonne (Aude);

M.me BELOT, sage-femme à Lunay (Loir-et-Cher)

BENARD, curé à Sagy (Seine-et-Oise);

M.me BLEIN, sage-femme à Foix (Ariége);

BOÉ, chirurgien à Castel-Sarrasin (Tarn-et-Garonne);

BOMBÉE, chirurgien à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne);

BONNEL, officier de santé à Graulhet (Tarn)

BOUCHER, médecin à Versailles (Seine-et-Oise);

BOUGON, médecin à Montmédy (Meuse);

BOURQUET, chirurgien à Rhodès (Aveyron)

BRETHEAU, médecin à Saint-Aignan (Loire-et-Cher);

Mme BRUNOT, sage-femme à Évry-les-Châteaux (Seine-et-Marne);

BURCKARD, médecin à Fénétrange (Meurthe)

BUREL, médecin à Gacé (Orne);

CANET, officier de santé au Blanc (Indre);

CANRON, chirurgien à Avignon (Vaucluse)

CATEL, chirurgien à Saint-Dizier (Haute-Marne);

MM. CAYREL, chirurgien à Toulouse (Haute-Garonne);

CAZAUBON, chirurgien, à Ignas (Landes);

CELLARIUS, médecin à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin);

CELLIER, officier de santé à Guitres (Gironde);

CHAMPENOIS, chirurgien à Liart (Ardennes);

CHARNEL, officier de santé à Mollereau (Eure-et-Loir);

COLLOMBET, officier de santé à Saint-André (Basses-Alpes);

COMMOY, officier de santé à Morez (Jura);

CORBES, médecin à Montfort (Ille-et-Vilaine);

COUCHET, officier de santé à Clermont (Puy-de-Dôme);

DAMIAN, médecin à Lodève (Hérault);

DAUBAS, officier de santé à l'Honor de-Cos (Tarn-et-Garonne);

DAUDIBERTIÈRES, médecin à Saint-Projet (Tarn-et-Garonne);

DAVAUX, officier de santé à Conflans (Charente);

DEMARSILLAC, médecin à Aurillac (Cantal);

DESTOR, officier de santé à Sivrac (Dordogne);

à MM. DUCROT, chirurgien à Chervey ( Aube ) ;

DUPONT, médecin à Escurolles ( Allier ) ;

ESCOFFIER, médecin à Saint-Genest Malifau ( Loire ) ;

EUDES, médecin à Bayeux ( Calvados ) ;

FAU, médecin à Lavenalet ( Ariége ) ;

FAULÉAU, médecin à Semur ( Côte-d'Or ) ;

FERRAUDY, officier de santé à Verdun ( Saone et-Loire ) ;

FEUILLADE, médecin à Villeneuve-de-Ber ( Ardèche ) ;

FORICHON, officier de santé à Saint-Pardou ( Dordogne ) ;

FUSIBAY, chirurgien à Bellac ( Haute-Vienne )

GALAU, officier de santé à Prades ( Pyrénée orientales ) ;

GALLEREUX, médecin à Laignes ( Côte-d'Or )

GALZAIN, officier de santé à Pontivy ( Mor bihan ) ;

GENIN, médecin à Charmes ( Vosges ) ;

GERMAIN, officier de santé à Ecommoy ( Sarthe.

GIRARD, officier de santé à Le Chambo Loire ) ;

MM. GUILLABERT, chirurgien à Saint-Tropez (Var);

GUINAUD, officier de santé à Marseille (Bouches-du-Rhône);

GUYARD, officier de santé à Vertou (Loire-inférieure);

GRANDCLÉMENT, officier de santé à Molinges (Jura);

GRANDCLAUDE, médecin à Remiremont (Vosges);

HENNEQUIN, médecin à Charleville (Ardennes);

HEYDT, médecin à Hochfeld (Bas-Rhin):

HIBON, officier de santé à Dunkerque (Nord);

ICARD, médecin à Blazimont (Gironde);

JAMME, médecin à Nager (Tarn);

JOYEUX, médecin à Privas (Ardèche);

LASSAGUE (de), médecin à Villeréal (Lot-et-Garonne);

LEGRAND, officier de santé à Gouvieux (Oise);

LEROUX, officier de santé à Ballée (Mayenne);

LESEIGNEUR, médecin à Saint-Valery-en-Caux (Seine-inférieure);

à M.me LIBRAIRE-PHILIPPE, sage-femme à Rambo villiers ( Vosges ) ;

LYONNE, officier de santé à Pont-de-Bea voisin ( Isère ) ;

MAHÉ, chirurgien à Balhoa ( Côtes-du-Nord

MERLIER, officier de santé au Wast ( Pas-d Calais ) ;

MORAEL, médecin à Wormhoudt ( Nord ) ;

NEDEY, médecin à Vesoul ( Haute-Saone ) ;

NOURRY, chirurgien à Uzel ( Côtes-du-Nord

ŒUF, médecin à Gap ( Hautes-Alpes ) ;

PANNETRAT, curé à Neuf-Fontaines ( Nièvre

PERRET, médecin à Triffort ( Ain ) ;

PLISSARD, officier de santé à Guérigi ( Nièvre ) ;

M.me POUPAT, sage-femme à Henrichemont ( Cher

PEYROUX, médecin à Bourbon-l'Archambau ( Allier ) ;

QUEILHES, chirurgien à Église-Neuve-d'E traigne ( Puy-de-Dôme ) ;

RAPP, adjoint au maire à Obermagstatt ( Hau Rhin ) ;

MM. ROBERT, officier de santé à Châteauroux (Indre);

ROCHARD, officier de santé à Fougères (Ille-et-Vilaine);

ROZEC-MAISONNEUVE, chirurgien à Ploudalmezeau (Finistère);

SALATHÉ, médecin à Niderbronn (Bas-Rhin);

SANET, officier de santé à Gorze (Moselle);

SAUTELLI, médecin à Bastia (Corse);

SENTEX, chirurgien à Auch (Gers);

Mme SIGAUDES, sage-femme à Limoux (Aude);

SORIN, chirurgien à Thors (Charente-inférieure);

TERRIEN, officier de santé à Candé (Maine-et-Loire);

TOURSEL fils, médecin à Arras (Pas-de-Calais);

TROUVÉ, médecin à Caen (Calvados);

TUFFET, chirurgien à Saint-Maixent (Deux-Sèvres);

VALENTIN, officier de santé à Jarny (Moselle);

ZUGMAYER, chirurgien à Château-Salins (Meurthe).

L'Académie regrette de n'avoir pu récompenser zèle de

MM. BEAUFILS, chirurgien à Saint-Flour (Cantal);
DUGAT, médecin à Orange (Vaucluse);
GODIN, officier de santé à Châteauroux (Indre);
GŒLFIER, médecin à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nor
LIBERT, médecin à Alençon (Orne);
LABORDE, médecin à Condom (Gers);
NEPPLE, médecin à Montluel (Ain);
RABBÉ, officier de santé à Quelaines (Mayenne)
SCHMITT, médecin à Bischweiller (Bas-Rhin).

Paris, le 21 Mai 1828.

*Le Secrétaire perpétu*

E. PARISET.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

---

# TABLEAU
## DES VACCINATIONS
PRATIQUÉES EN 1826

NS LES DIVERS DÉPARTEMENS DU ROYAUME,

ET

## DES DÉPENSES
QU'ELLES ONT OCCASIONNÉES.

3.e DIVISION.
BUREAU
DES HOSPICES.

EXERCICE
1826.

# MINISTÈRE

*TABLEAU des Vaccinations pratiqu*
*et des Dé*

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ain..... | 11,069. | 5,850. | 245. | 2. | 11. | 3 5 |
| Aisne..... | " | " | " | " | " | |
| Allier..... | 5,470. | 4,714. | 663. | 34. | 95. | 2 5 |
| Alpes (Basses)..... | 7,473. | 3,869. | 21. | 4. | 3. | 2 – |
| Alpes (Hautes)..... | 4,287. | 2,260. | " | " | " | 1 – |

ITÉRIEUR.

*dans les divers départemens du Royaume,*
*s ont occasionnées.*

| NOMS des re principaux CINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| médecin.....<br>idem.....<br>dem.....<br>, officier de santé.... | " | " | " | " | 25 avril 1827. | |
| .....<br>.....<br>.....<br>..... | " | " | " | " | " | |
| medecin.....<br>idem.. .....<br>idem.....<br>dem..... | " | " | " | " | 20 juin 1827. | |
| , officier de santé...<br>médecin.....<br>em.....<br>dem..... | " | " | " | " | 31 mars 1827. | |
| édecin.....<br>, idem.....<br>m .....<br>chirurgien..... | " | " | " | " | 17 avril 1827. | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| rdèche..... | 10,909. | 5,051. | 44. | // | 1. | 3 5 |
| rdennes..... | 9,337. | 4,784. | 159. | 12. | 3. | 2 |
| riége..... | 7,998. | 1,964. | 134. | 87. | 9. | 1 |
| ube..... | 7,565. | 3,934. | 2,063. | 139. | 224. | 2: |
| ude..... | 8,097. | 2,428. | 34. | 2. | 3. | 1 |
| veyron..... | 10,288. | 5,313. | 79. | 21. | 12. | 3 |
| ouches-du-Rhône.... | 10,784. | 6,585. | 114. | 6. | 8. | 3 |

| NOMS des uatre principaux 'ACCINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| x, médecin.....<br>'ade, idem.....<br>idem.....<br>ire, chirurgien..... | " | " | " | " | 19 juillet 1827. | |
| venois, officier de santé.<br>quin, médecin.....<br>. idem.....<br>t, officier de santé..... | " | 3,000f | " | 3,000f | 27 mars 1827. | |
| nedecin..... .....<br>sage-femme.....<br>', officier de santé.....<br>d, médecin..... | " | " | " | " | 25 avril 1827. | |
| , chirurgien.....<br>rg, idem.....<br>onti, médecin .....<br>chirurgien..... | " | " | " | " | 13 avril 1827. | |
| anière, médecin.....<br>i gaudes, sage-femme..<br>ex, médecin.....<br>rtin, idem ..... | " | 938. | " | 938. | 9 août 1827. | |
| et, chirurgien.....<br>be, medecin.....<br>, idem..... .....<br>', idem..... ..... | " | " | " | " | 26 avril 1827. | |
| médecin.....<br>d, officier de santé...<br>médecin.....<br>l, idem..... | " | " | " | " | 1.er avril 1827. | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | DES VACCINATIONS aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Calvados..... | 10,983. | 5,802. | 980. | 80. | 139. | 3 su |
| Cantal..... | " | 1,550. | " | " | " | " |
| Charente..... | 9,692. | 6,700. | 273. | 9. | 14. | 3 — |
| Charente-inférieure... | 7,472. | 7,002. | 863. | 51. | 50. | pre la to |
| Cher..... | 1,630. | 1,525. | " | " | " | pre la to |
| Corrèze..... | " | " | " | " | " | |
| Corse..... | 6,438. | 456. | " | " | " | 1 — |

| NOMS des uatre principaux VACCINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| r, médecin.....<br>*é*, idem.....<br>*r Marie*, officier de santé.<br>*al*, idem..... | " | " | " | " | 23 mai 1827. | |
| *Marsillac*, médecin.....<br>*ls*, idem.....<br>, idem.....<br>..... | " | 1,100f | " | 1,100f | 23 mai 1827. | |
| x, officier de santé....<br>*ois*, médecin.....<br>, idem.....<br>*ud*, chirurgien..... | " | " | " | " | 3 juillet 1827. | |
| chirurgien.....<br>idem.....<br>*d d'Argenteuil*, chirurg..<br>*ppin*, idem..... | " | " | " | " | 1.er juin 1827. | |
| *Poupat*, sage-femme ..<br>*d Vallée*, offic. de santé.<br>*Hautin*, sage-femme...<br>*Tixier*, idem..... | " | " | " | " | 24 janv. 1827. | |
| .....<br>..... .....<br>.. .....<br>..... | " | " | " | " | " | |
| i, médecin.....<br>, idem.....<br>, officier de santé.....<br>, pharmacien..... | " | " | " | " | 10 juillet 1827. | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | DES VACCINATIONS aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Côte-d'Or. . . . . | 11,298. | 10,015. | 151. | 14. | 25. | 5 sur |
| Côtes-du-Nord. . . . . | 20,719. | 10,712. | 1,541. | 120. | 249. | 1 — |
| Creuse. . . . . | // | // | // | // | // | // |
| Dordogne. . . . . | // | 11,976. | 30. | // | 10. | // |
| Doubs. . . . . | // | // | // | // | // | // |
| Drôme. . . . . | // | // | // | // | // | // |
| Eure . . . . . | // | // | // | // | // | // |

| NOMS des tre principaux ACCINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| u, médecin.....<br>ux, idem.....<br>ey, officier de santé...<br>et, médecin..... | " | " | " | " | 1.er juill. 1827. | |
| , chirurgien.....<br>idem.....<br>, idem.....<br>uve, idem..... | " | " | " | " | 2 juin 1827. | |
| .....<br>.....<br>.....<br>..... | " | " | " | " | " | |
| n, officier de santé...<br>, idem.....<br>aud, idem.....<br>médecin..... | " | " | " | " | " | |
| .....<br>.....<br>.....<br>..... | " | " | " | " | " | |
| .....<br>.....<br>.....<br>..... | " | " | " | " | " | |
| .....<br>.....<br>.....<br>..... | " | " | " | " | " | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | DES VACCINATIONS aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Eure-et-Loir. . . . . | 7,992. | 7,177. | 1,372. | 145. | 340. | pres la tot |
| Finistère . . . . . | // | 6,412. | // | // | // | , |
| Gard. . . . . | // | // | // | // | // | , |
| Garonne ( Haute ) . . . | 12,270. | 4,642. | 2,756. | 67. | 42. | 2 su |
| Gers. . . . . | 7,385. | 4,155. | 50. | 2. | 6. | 2 — |
| Gironde. . . . . | 12,392. | 4 418. | 64. | 39. | 5. | 2 — |
| Hérault. . . . . | 11,212. | 8,609. | 63. | 10. | 14. | 4 — |

| NOMS des e principaux CINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| uré..... adjoint..... .... fficier de santé..... ge, idem ..... | // | 500f | // | 500f | 18 juillet 1827. | |
| re, medecin..... aisonneuve, idem.... idem..... idem..... | // | // | // | // | 15 mai 1827. | |
| ..... ..... ..... ..... | // | // | // | // | // | |
| chirurgien..... dem..... dem... ..... édecin..... | // | // | // | // | 11 juin 1827. | |
| hirurgien..... médecin... ..... , chirurgien..... dem..... | // | // | // | // | 2 avril 1827. | |
| fficier de santé..... édecin..... s, idem..... ie, idem..... | // | // | // | // | 2 juin 1827. | |
| ..... médecin..... dem..... u, idem..... | // | // | // | // | 26 avril 1827. | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des | | | | | aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | |
| Ille-et-Vilaine..... | 10,561f | 2,000f | 2,627. | 454 | 574. | 1 |
| Indre..... | 7,888. | 4,030. | 840. | 144. | 110. | 2 |
| Indre-et-Loire..... | // | // | // | // | // | |
| Isère..... | 18,029. | 4,226. | 247. | 32. | 20. | 2 |
| Jura..... | 9,860. | 5,865. | // | // | // | 3 |
| Landes..... | 8,750. | 6,347. | 43. | 5. | 8. | 3 |
| Loir-et-Cher..... | 7,648. | 5,877. | // | // | // | 5 |

| OMS des principaux INATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ficier de santé.... decin..... dem..... idem..... | // | // | // | // | 30 avril 1827. | |
| cier de santé..... cin..... édecin..... ..... | // | // | // | // | 14 mai 1827. | |
| ..... ..... ..... ..... | // | // | // | // | // | |
| cier de santé..... cin..... ecin..... dem..... | // | 1,400f | // | 1,400f | 15 mai 1827. | |
| officier de santé... nt, idem..... dem..... dem..... | // | // | // | // | 14 mars 1827. | |
| chirurgien..... em..... re, idem. ..... ffic. de santé..... | // | // | // | // | 17 août 1827. | |
| médecin..... r, sage-femme.... médecin..... officier de santé... | // | // | // | // | 16 mai 1827. | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | des naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Loire..... | 11,114. | 6,312. | 615. | " | 76. | : |
| Loire (Haute)..... | " | " | " | " | " | |
| Loire-inférieure..... | 12,955. | 10,440. | 3,331. | 179. | 546. | 5 |
| Loiret..... | " | 251. | " | " | " | |
| Lot..... | 5,384. | 1,928. | 12. | " | 1. | : |
| Lot-et-Garonne..... | 8,516. | 6,537. | 49. | " | " | 3 |
| Lozère..... | " | " | " | " | " | |

| OMS des principaux CINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| icier de santé..... médecin..... lem..... hirurgien... .... | " | " | " | " | 5 mars 1827. | |
| ..... ..... ..... ..... | " | " | " | " | " | |
| fficier de santé.... , médecin..... idem..... officier de santé.... | " | " | " | " | 2 juin 1827. | |
| ..... ..... ..... ..... | " | " | " | " | " | |
| ières, médecin..... fficier de santé..... nedecin..... hirurgien..... | " | " | " | " | 2 mai 1827. | |
| médecin..... gne, idem..... ficier de santé..... édecin..... | " | 3,000f | " | 3,000f | 19 avril 1827. | |
| ..... ..... ..... ..... | " | " | " | " | " | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Maine-et-Loire..... | 11,667. | 5,395. | 646. | 40. | 128. | |
| Manche..... | 14,369. | 3,405. | 140. | 10. | 24. | [illegible] |
| Marne..... | " | " | " | " | " | |
| Marne ( Haute )..... | 7,078. | 2,152. | " | " | " | 2[illegible] |
| Mayenne..... | 10,576. | 5,407. | 946. | 199. | 141. | 3 |
| Meurthe..... | 12,882. | 9,762. | 2,470. | 427. | 330. | 5 |
| Meuse..... | 9,468. | 5,344. | 45. | " | " | 2 |

| NOMS des e principaux CINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| fficier de santé..... em..... nédecin..... uré..... | // | // | // | // | 9 mai 1827. | |
| officier de santé... ..... ..... ..... | // | // | // | // | 7 mai 1827. | |
| ..... ..... ..... ..... | // | // | // | // | // | |
| decin..... , officier de santé... hirurgien..... édecin..... | // | // | // | // | 30 juin 1827. | |
| ..... fficier de santé..... ..... ..... | // | // | // | // | 21 avril 1827. | |
| ', médecin..... , idem..... idem..... idem..... | // | 6,000f | // | 6,000. | 28 mars 1827. | |
| médecin..... dem..... idem..... idem..... | // | // | // | // | 11 juin 1827. | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Morbihan..... | 14,987. | 4,738. | 93. | 11. | 11. | 2 |
| Moselle..... | // | 9,030. | 5,385. | 482. | 766. | |
| Nièvre..... | // | 5,647. | // | // | // | |
| Nord..... | 34,190. | 16,255. | 385. | 19. | 40. | 2 |
| Oise..... | 10,669. | 8,189. | // | // | // | 4 |
| Orne..... | 9,990. | 5,638. | 259. | 22. | 49. | 3 |
| Pas-de-Calais..... | 19,700. | 9,449. | 948. | 96. | 91. | 2 |

| NOMS des re principaux CCINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| , officier de santé.... *laillet*, sage-femme.. *hamaillard*, idem.... medecin..... | // | // | // | // | 23 juillet 1827. | |
| *ou*, officier de santé.. *erman*, sage-femme.. , officier de santé... *lem*..... | // | 1,000f | // | 1,000f | 6 mars 1827. | |
| , officier de santé.... *it*, curé..... *tier*, médecin..... idem..... | // | 200. | // | 200. | 19 juin 1827. | |
| médecin..... officier de santé.... chirurgien..... , médecin..... | // | // | // | // | 30 avril 1823. | |
| *n*, médecin..... *n*, idem..... , officier de santé.... idem..... | // | // | // | // | 6 juin 1827. | |
| médecin..... dem..... idem..... *e*, idem..... | // | // | // | // | 15 sept. 1827. | |
| fils, médecin ..... , officier de santé.... , idem..... , idem..... | // | 3,000. | // | 3,000. | 14 août 1827. | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Puy-de-Dôme..... | 16,253. | 10,922. | 18. | 7. | 6. | 5 |
| Pyrénées ( Basses)..... | " | " | " | " | " | |
| Pyrénées ( Hautes )... | " | " | " | " | " | |
| Pyrénées-orientales... | 5,732. | 1,678. | 61. | 14. | 12. | 1 |
| Rhin ( Bas)..... | 19,107. | 17,117. | 2,734. | 125. | 394. | 8 |
| Rhin ( Haut)..... | 16,251. | 13,181. | 10,231. | 958. | 2,768. | 3 |
| Rhône..... | " | " | " | " | " | |

| NOMS des tre principaux CCINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| , officier de santé.... médecin..... fils, idem..... , chirurgien..... | " | " | " | " | 28 mars 1827. | |
| ..... .. ..... ..... ..... | " | " | " | " | " | |
| ..... ..... ..... ..... | " | " | " | " | " | |
| officier de santé..... médecin..... officier de santé..... , médecin..... | " | " | " | " | 4 juillet 1827. | |
| médecin..... ... , idem..... , idem..... dem..... | " | " | " | " | 9 octob. 1827. | |
| , médecin..... djoint au maire..... , médecin..... ser, barbier..... | " | 1,200f | " | 1,200. | 28 mars 1827. | |
| .... ..... ..... ..... ..... | " | " | " | " | " | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Saone ( Haute ) | 11,483. | 5,557. | 36. | 106. | // | 2 51 |
| Saone-et-Loire | 15,710. | 7,459. | 754. | 162. | 80. | 4 — |
| Sarthe | 13,727. | 3,978. | 26. | 2. | 2. | 2 — |
| Seine | // | // | // | // | // | |
| Seine-inférieure | // | 409. | // | // | // | 1 |
| Seine-et-Marne | 7,223. | 5,948. | 401. | 31. | 48. | 3 — |
| Seine-et-Oise | 12,566. | 8,015. | 521. | 7. | 68. | 4 — |

| NOMS des principaux CINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| médecin. ..... cm. ..... m. ..... lem. ..... | " | " | " | " | 9 avril 1827. | |
| officier de santé... médecin..... dem..... cm. ..... | " | " | " | " | 5 juin 1827. | |
| officier de santé.... Desgraviers, idem... lem..... chirurgien..... | " | " | " | " | 30 juin 1827. | |
| ..... ..... ..... ..... | " | " | " | " | " | |
| ..... , médecin..... ..... ..... | " | " | " | " | " | |
| not, sage-femme.. hirurgien..... édecin..... d, idem..... | " | 1,800f | " | 1,800f | 2 mai 1827. | |
| médecin..... curé..... médecin..... ficier de santé..... | " | 4,000. | " | 4,000. | 3 avril 1827. | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Sèvres ( Deux ) | 7,848. | 5,075. | 987. | 3. | 28. | 2 |
| Somme | // | // | // | // | // | |
| Tarn | 10,242. | 4,298. | 62. | 38. | 11. | 2 |
| Tarn-et-Garonne | 6,112. | 3,511. | 100. | 10. | // | 1 |
| Var | 8,743. | 3,203. | // | // | // | 2 |
| Vaucluse | 8,245. | 6,152. | 8. | // | 1. | 3 |
| Vendée | // | // | // | // | //. | |

| NOMS des e principaux CINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| hirurgien..... officier de santé.... u, idem..... , chirurgien..... | // | // | // | // | 2 juin 1827. | |
| ..... ..... ..... ..... | // | // | // | // | // | |
| officier de santé.... médecin..... idem..... idem..... | // | // | // | // | 4 avril 1827. | |
| irurgien..... , médecin..... officier de santé... rtières, médecin..... | // | 2,000f | // | 2,000f | 12 avril 1827. | |
| rt, chirurgien..... , medecin..... 'em.....;..... , idem..... | // | // | // | // | 10 avril 1827. | |
| chirurgien..... dem..... ils, officier de santé,. , idem..... | // | // | // | // | 24 avril 1827. | |
| ..... ..... ..... ..... | // | // | // | // | // | |

| DÉPARTEMENS. | NOMBRE des naissances. | vaccinations. | sujets atteints de la petite vérole. | défigurés ou infirmes. | morts de la petite vérole. | aux naissances. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Vienne..... | // | // | // | // | // | |
| Vienne ( Haute )..... | 7,955. | 5,152. | 700. | 7. | 71. | |
| Vosges..... | 12,178. | 10,128. | 1,524. | 128. | 275. | 5 |
| Yonne..... | // | 249. | // | // | // | |
| TOTAUX..... | 648,416. | 404,128. | 48,744. | 4,561. | 7,947. | |

| NOMS des e principaux CINATEURS. | MONTANT DES DÉPENSES faites sur les fonds généraux. | fonds départementaux. | fonds communaux. | TOTAL. | DATES des LETTRES des Préfets. | OBSERVATIONS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ..... ..... ..... ..... | // | // | // | // | // | |
| harmacien..... chirurgien..... dem..... m.... ... . .... | // | // | // | // | 21 mars 1827. | |
| de, médecin..... em..... n..... ppe, sage-femme.. | // | // | // | // | 1.er sept. 1827. | |
| ..... hirurgien..... ..... ..... | // | // | // | // | | |
| ..... | // | 22,200f | // | 22,200f | | |

# TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT de l'Académie royale de médecine sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1826..... page

PREMIÈRE PARTIE.

Plusieurs préfets rappellent à leurs administrés les avantages de la vaccine.....
Des comités de vaccine et des dépôts de vaccine sont établis dans plusieurs départemens..... i.
Circulaire de M. le préfet des Vosges, adressée aux sous-préfets, maires, membres des comités de vaccine et vaccinateurs du département.....
MM. les préfets ont pris dans plusieurs départemens où la variole s'était manifestée les mesures les plus propres à en arrêter les progrès.....
Mesures salutaires prises dans le département de l'Indre.....
MM. les sous-préfets et les maires ont secondé les intentions des préfets..... 1
Plusieurs conseils généraux ont voté des fonds destinés à encourager la pratique de la vaccine.....
Les progrès de la vaccine depuis sa découverte ont été presque toujours en proportion des sacrifices que s'est imposé le Gouvernement.....
Le clergé a secondé les mesures prises pour la propagation de la vaccine.....
Plusieurs curés se sont distingués par leur zèle.....
Les médecins ont donné les preuves les plus nombreuses d'un zèle actif et désintéressé.....
Louables efforts de MM. Godin et Robert, à Châteauroux.....
De M. Hennequin, de Charleville.....
De M. Labesque, d'Agen.....
De M. Barillon, de Cloyes (Eure-et-Loir).....
Zèle et désintéressement de plusieurs autres médecins.....

## DEUXIÈME PARTIE.

Les nombreuses observations des médecins qui se sont occupés de la vaccine en 1826 attestent la régularité de cette éruption, page 16.
Quelques exemples de précocité ou de retard dans le développement des boutons observés ..... *ibid.*
Plusieurs individus ont opposé à l'action du virus vaccin une résistance particulière ..... 17.
Les anomalies remarquées dans plusieurs départemens ..... *ibid.*
Observation de M. Damian (Hérault) ..... *ibid.*
Éruptions secondaires et générales ..... 18.
Observation de M. Portal (Tarn) ..... *ibid.*
Observation de M. Landes (Tarn) ..... *ibid.*
Action salutaire de la vaccine dans quelques maladies ..... 19.
Observation de M. Caillot (Tarn) ..... *ibid.*
Observations analogues de plusieurs autres vaccinateurs ..... *ibid.*
La vaccine continue d'imprimer aux individus chez lesquels elle se développe la faculté de résister à la contagion variolique ..... 20.
Cette faculté prouvée par des faits nombreux ..... *ibid.*
Par cohabitation des vaccinés avec des varioleux ..... *ibid.*
Par l'absence de la variole dans les endroits où de nombreuses vaccinations ont été pratiquées ..... 22.
Par l'inoculation de virus vaccinal ou variolique à des sujets précédemment vaccinés avec succès ..... 24.
Expériences de M. Genin (Vosges) ..... *ibid.*
——— de M. Hennequin ..... 25.
——— de M. Escoffier (Loire) ..... *ibid.*
——— de M. Pignot (Indre) ..... 26.
——— de M. Robert ..... *ibid.*
Que doit-on conclure de tous ces faits ? ..... *ibid.*
Recherches de M. Barrey, relativement à l'influence de la vaccine sur la population de la ville de Besançon ..... 28.
Recherches faites et résultats obtenus par M. Dorchy de Mareuil-Leport (Marne) ..... 31.
La comparaison des ravages exercés par la variole pendant les vingt-cinq années qui ont précédé, et pendant les vingt-cinq

années qui ont suivi la découverte de la vaccine serait le meilleur moyen de constater l'influence de cette méthode.... page 32
Observation à l'appui de cette opinion..... *ibid*
M. Barrey a fait dessiner les boutons résultant de l'insertion de la matière vaccinale à sa 1352.e reproduction..... *ibid*
Éruption variolique développée chez des fœtus..... 33
Observation de M. Noblet, professeur à Rennes..... 34
Observation de madame Legrand, sage-femme à la Maternité.... *ibid*
La vaccine répandue dans les colonies françaises..... 35
Difficultés qui se sont opposées à sa propagation, et causes de ces difficultés..... 36
Des épidémies varioliques se sont manifestées en 1826 dans un grand nombre de départemens..... 40
La maladie a offert des nuances qu'on a désignées par les expressions de *varicelle*, *varioloïde* et *variole*..... 41.
La variole et la varioloïde sont-elles des affections distinctes?..... *ibid*
Examen de cette question..... 42.
La variole et la varioloïde ne sont que des degrés différens d'une même maladie..... 44.
Faits nombreux qui confirment cette opinion..... *ibid*
Comparaison des résultats de la varioloïde et de ceux de la variole. 47.
Conclusions du rapport..... 49.
L'académie réclame en faveur de la vaccine l'appui de l'autorité administrative et la coopération du clergé..... 50.
Elle demande l'augmentation des récompenses accordées aux vaccinateurs..... 52.
Arrêté de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, concernant la distribution des prix et médailles pour 1826..... 54.
Tableau des vaccinations pratiquées dans les divers départemens du royaume, et des dépenses qu'elles ont occasionnées..... 58.

---

TIGHT C

TABLE(S
RUN IN
GUTTE